

Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT)

GT : « Emergence en santé-travail »

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants ou une liste de personnalités compétentes dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire.

■ Rôle et missions :

Le GT « Emergence en santé-travail » a été créé en 2009 au sein du Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles (RNV3P), animé alors par l'Afsset, puis par l'Anses dès 2010. En 2023, le RNV3P a évolué en Réseau National de Vigilance et de Prévention des Pathologies Professionnelles et Environnementales (RNV3PE), un réseau d'experts en santé au travail et santé environnementale. Il réunit l'ensemble des Centres Régionaux de Pathologies Professionnelles et Environnementales (CRPPE) instaurés règlementairement par [le décret n°2019-1233 du 26 novembre 2019](#), dont les données de consultations (données démographiques des patients, pathologies, expositions, secteurs d'activité, professions, imputabilités entre pathologie et exposition, etc...) sont enregistrées dans une base de données commune. L'Anses coordonne le RNV3PE en partenariat avec cinq autres partenaires nationaux : la Caisse nationale de l'assurance maladie (Cnam), la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA), l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), la Société Française de Santé au Travail (SFST) et Santé publique France.

Le GT « Emergence en santé-travail » a pour mission de détecter et expertiser toute nouvelle pathologie d'origine professionnelle ou nouvelle situation professionnelle à risque, à des fins d'alerte et de prévention.

Les approches pour détecter des risques émergents en santé au travail sont :

- la discussion et l'expertise de cas cliniques inhabituels (patient ayant consulté un CRPPE, événement de santé en milieu professionnel investigué en région, signalement issu d'autres dispositifs de vigilance tels que la toxicovigilance ou la cosmétovigilance, etc.) ;
- la veille bibliographique consistant à analyser des publications issues de la littérature scientifique ;
- les échanges avec des acteurs nationaux et internationaux du champ médical et/ou de la santé au travail, et notamment *via* la plateforme européenne OccWatch (<https://occwatch.anses.fr/>) animée par l'Anses.

Le GT « Emergence en santé-travail » pourra émettre des recommandations relatives aux actions à mener par l'Agence : note d'information aux ministères de tutelles concernés, proposition d'autosaisine, publication de cas clinique méritant d'être portés à la connaissance des membres de la plateforme OccWatch, classement pour suivi ou toute autre action jugée pertinente à des fins de prévention.

■ **Composition et fonctionnement :**

Les membres du GT « Emergence en santé-travail » sont nommés par décision du Directeur Général, pour un mandat de quatre ans.

Le GT sera composé d'une quinzaine de membres, dont un assurant la présidence du groupe. Il se réunira en séances plénières avec une fréquence moyenne d'une réunion (d'une demi-journée) toutes les 6 à 8 semaines, à compter de septembre 2026. Une majorité de ces réunions se déroulera en visio-conférence.

Outre la présence à ses réunions plénières, les experts seront amenés à fournir un travail personnel d'analyse de publications de la littérature scientifique et de commentaires de documents. Si besoin, des visio-conférences de travail supplémentaires seront organisées.

Par le présent appel à candidatures, l'Anses recherche des experts indépendants, dont les compétences spécifiques sont mentionnées dans la fiche « Appel à candidature : compétences recherchées »).

Au-delà des candidats retenus pour siéger au GT, le présent appel à candidatures vise également à établir une liste de personnalités compétentes susceptibles de venir appuyer le GT dans le cadre de travaux particuliers.